



Burkina Faso

Ministère de la Jeunesse
de la Formation Professionnelle
et de l'Emploi

DOCUMENT D'ANALYSE

ONEF

Observatoire National
de l'Emploi et de la Formation

**Annuaire statistique du marché
de l'emploi- 2011**

Edition 2013

AVANT-PROPOS

Le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) a eu jusqu'en Avril 2011, la mission d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de jeunesse et d'emploi. Désormais, sa mission s'étend au domaine de la formation professionnelle qui était d'antan réservé au Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS). La réalisation d'une telle mission exige la définition d'actions de lutte et de promotion à l'endroit d'une jeunesse burkinabè qui fait, de plus en plus, face à la précarité ou au manque d'emploi qui invraisemblablement ne pourrait trouver des pistes de solutions que par le développement du capital humain et plus particulièrement dans son volet « formation Professionnelle ». La nécessité de disposer de données fiables aussi bien quantitatives que qualitatives se révèle donc importante et constitue la principale tâche du Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) afin d'orienter les actions déjà menées dans le sens de l'accroissement de l'employabilité.

C'est dans ce cadre que l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) a été créé. Comme structure technique du Ministère, l'ONEF se veut une banque de données fiables et une sonnette d'alarme sur l'emploi, la formation professionnelle et la jeunesse. Pour lui, toute politique ou stratégie se voulant pertinente et rigoureuse se contraint donc à se fonder tant sur des données fiables d'exploitation que sur des résultats conséquents. Il se fait donc le devoir de mettre à la disposition du Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, de toute autre structure ou acteur concerné, des statistiques crédibles sur l'emploi, la formation professionnelle et la jeunesse.

Ainsi, l'ONEF met à votre disposition la synthèse analytique de son annuaire statistique qui traduit sous forme de données chiffrées de l'année 2011. Par rapport aux annuaires statistiques antérieurs, il s'inscrit dans une logique de continuité devant le conduire à des améliorations. C'est ainsi qu' il peut être perçu comme une version améliorée du rapport précédent se traduisant par l'intégration de nouvelles sources de données statistiques qui mettent en exergue les différentes dynamiques issues de l'emploi et de la formation professionnelle dans un contexte socioéconomique burkinabè. Au delà des comparaisons nationales ou internationales que permet ce recueil, le perfectionnement des indicateurs de l'emploi constitue l'un de ses avantages.

Le présent rapport d'étude est organisé autour de quatre (04) chapitres qui sont les suivants :

- Chapitre I : Les caractéristiques globales des demandeurs d'emplois enregistrés en 2011
- Chapitre II : Les caractéristiques globales des offres d'emplois enregistrées en 2011
- Chapitre III : Les structures de financement
- Chapitre IV : Les associations et mouvements de jeunesse

Ces quatre (04) chapitres seront détaillés en indicateurs statistiques présentés sous forme de tableaux et/ou de graphiques.

Certes, ce numéro constitue le fruit d'un effort de perfection consenti par l'ONEF, mais il reste convaincu que ce document comporte des insuffisances et imperfections. Aussi accueillera-t-il volontiers toutes observations et critiques. Malgré tout, l'espoir reste nourri que ce document répondra aux attentes de ses utilisateurs et constituera un instrument d'amélioration de leur connaissance dans les domaines sus-cités.

L'ONEF réitère sa profonde gratitude aux services publics, parapublics et privés pour leur collaboration et leur contribution considérables à la réalisation de ce document. Il tient particulièrement à remercier le Sous programme Augmentation de Revenus et Promotion de l'Emploi Décent en faveur des femmes et des jeunes (PARPED), financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour son appui financier à l'élaboration de ce document d'analyse de l'annuaire statistique.

Puissent tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre participé à l'élaboration de ce recueil, se reconnaître à travers les remerciements que l'ONEF formule à leur endroit.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	2
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
METHODOLOGIE	6
CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES GLOBALES DES DEMANDEURS D'EMPLOIS ENREGISTRÉS EN 2011	7
I.1 Caractéristiques des demandeurs d'emplois enregistrés à l'Agence Nationale pour l'Emploi.....	7
I.1.1 Demandeurs d'emplois enregistrés à l'ANPE selon la région	7
I.1.2. Demandeurs d'emplois selon le niveau d'instruction.....	9
I.1.3. Demandeurs d'emplois selon la tranche d'âge.....	10
I.1.4. Demandeurs d'emplois selon le groupe de profession.....	11
I.2. Caractéristiques des demandeurs d'emplois enregistrés par la Fonction Publique	13
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES GLOBALES DES OFFRES D'EMPLOIS EN 2011	14
II.1 Caractéristiques des offres d'emplois enregistrées à l'Agence Nationale Pour l'Emploi.....	14
II.1.1. Offres d'emplois enregistrées par l'ANPE selon la région et la nature de l'offre	15
II.2. Caractéristiques des postes d'emplois enregistrées aux concours directs de la fonction publique	15
II.2.1. Répartition des contractuels et des fonctionnaires par ministère.....	16
II.3. Postes d'emplois publiés dans la presse écrite	18
CHAPITRE III : LES STRUCTURES DE FINANCEMENT	20
III.1 Caractéristiques des financements de projets	20
III.1.1 Répartition des projets financés et des montants accordés par région	21
III.1.2. Financement des projets par secteur d'activité.....	22
III.2. Emplois nouveaux et consolidés par structure de financement	23
III.2.1. Situation des emplois nouveaux créés par l'intervention des fonds	23
III.2.2. Situation des emplois consolidés suite à l'intervention des fonds	24
III.3. Caractéristiques des bénéficiaires des interventions du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage.....	25
III.3.1 Bénéficiaires du FAFPA par région et par sexe	26
III.3.2. Les types de formations financées par le FAFPA.....	26
CHAPITRE IV : LES ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE.....	28
TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE DE L'EMPLOI.....	30
STRUCTURES IMPLIQUEES.....	31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des demandeurs d'emploi par région et par sexe en 2011.....	8
Tableau 2 : Répartition des inscrits au concours directs de la fonction publique par ministère en 2011.....	13
Tableau 3 : Répartition des offres d'emploi par région et par la nature de l'offre en 2011	15
Tableau 4: Répartition des postes d'emplois offerts aux concours directs par Ministère en 2011	16
Tableau 5 : Répartition des contractuels et des fonctionnaires au Burkina Faso au 31 Décembre par ministère	17
Tableau 6 : Répartition des postes d'emplois publiés dans la presse écrite par région d'affectation en 2011.....	18
Tableau 7 : Postes d'emplois offerts selon le type de contrat en 2011.....	19
Tableau 9 : Répartition des projets financés par le FAPE, FONA-DR, FASI selon le secteur d'activité économique en 2011.....	23
Tableau 10 : Répartition des emplois nouveaux créés l'intervention des fonds en 2011 par région.....	24
Tableau 11: Répartition des emplois consolidés par l'intervention des fonds par région	25
Tableau 12: Répartition des bénéficiaires du FAFPA par région, sexe et le montant obtenu en 2011	26
Tableau 13 : Répartition des bénéficiaires du fonds d'appui a la formation professionnelle et a l'apprentissage selon le type de formation	27

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition des demandeurs d'emploi par région en 2011.....	8
Graphique: 2: Répartition des demandeurs d'emploi par région et selon l'expérience en 2011.....	9
Graphique: 3 : Répartition des demandeurs d'emplois selon le niveau d'inscription en 2011.....	10
Graphique: 4: Répartition des demandeurs d'emploi selon la tranche d'âge en 2011	10
Graphique 5: Répartition des demandeurs d'emploi selon le groupe de profession en 2011	12
Graphique 6 : Répartition de l'offre et de la demande d'emploi selon la région enregistrée par l'ANPE en 2011.....	14
Graphique 7 : Postes d'emplois offerts par type de structure en 2011	19
Graphique: 8 : Répartition des projets financés par type de fonds et selon le montant accordé en millier	21
Graphique 9 : Répartition des projets financés par le FAPE, FONA-DR, FASI selon le secteur d'activité économique en 2011.....	23
Graphique: 10 : Proportion des bénéficiaires du FAFPA selon le type de formation.....	27
Graphique 11 : Répartition des associations de jeunesse par région en 2011.....	29

METHODOLOGIE

La méthodologie d'élaboration s'est faite en deux étapes :

La première étape a consisté à la révision des outils de collecte afin de prendre en compte les difficultés qui se sont présentées lors de l'élaboration de l'annuaire statistique 2010. Il s'agissait donc d'organiser les outils de collecte en tenant compte de l'ossature des canevas de collecte des différentes structures productrices.

La deuxième étape a porté sur la collecte, le traitement et l'analyse. Les travaux ont été organisés par équipe. Chaque équipe comprenait un contrôleur (chef d'équipe) et des enquêteurs. On comptait au total seize (16) enquêteurs et quatre (04) contrôleurs. Ils ont travaillé sous la supervision du Directeur de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation. La saisie des données a été effectuée par une équipe de quatre (04) agents de saisie formés à cet effet, sous la supervision d'une équipe technique. Les données ont été saisies sur le logiciel Excel à l'aide de maquettes préalablement élaborées au format des canevas de collecte.

Le programme nécessaire à la sortie des tableaux de base pour l'élaboration du rapport d'analyse a été réalisé avec le logiciel Excel. Le rapport final a été élaboré en format Word.

Bien que dans l'ensemble les opérations de collecte se soient déroulées de façon satisfaisante, il n'empêche que les équipes sur le terrain aient rencontré certaines difficultés auxquelles des solutions ont été apportées pour la réussite de l'étude. La conjugaison des efforts des responsables des structures productrices dans les différentes régions du pays ont permis de juguler ces difficultés rencontrées.

Au titre des difficultés on peut énumérer :

- La non désagrégation par sexe des données statistiques auprès de certains producteurs ;
- La non disponibilité de données statistiques soit globalement, soit sur certains volets dans certaines structures ou directions régionales ;
- La non informatisation des données collectées au sein de certaines structures pouvant entacher la qualité des statistiques produites (le traitement des données est très souvent manuel) ;
- La non prise en compte de certaines rigueurs de contrôle de cohérence de données avant leur diffusion au sein de certaines structures.

CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES GLOBALES DES DEMANDEURS D'EMPLOIS ENREGISTRÉS EN 2011

La jeunesse de la population du Burkina Faso constitue un atout pour le pays. Cependant, un grand nombre d'entre eux font face à des problèmes considérables pour participer au développement économique et social en raison entre autres du manque d'emploi décent. Pour ce faire, ces jeunes passent par de nombreux canaux pour accéder à un emploi en vue de subvenir à leur besoin quotidien. L'analyse qui sera faite dans ce chapitre fait ressortir deux canaux principaux ou plus ou moins officiels par lesquels passe les chercheurs/demandeurs d'emplois. Il s'agit des demandes d'emplois formulées auprès de l'Agence Nationale pour l'Emploi ainsi que des inscriptions des candidats aux concours directs de la Fonction Publique.

I.1 Caractéristiques des demandeurs d'emplois enregistrés à l'Agence Nationale pour l'Emploi

L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif et a pour mission l'exécution de la politique du gouvernement en matière d'emploi et de formation professionnelle.

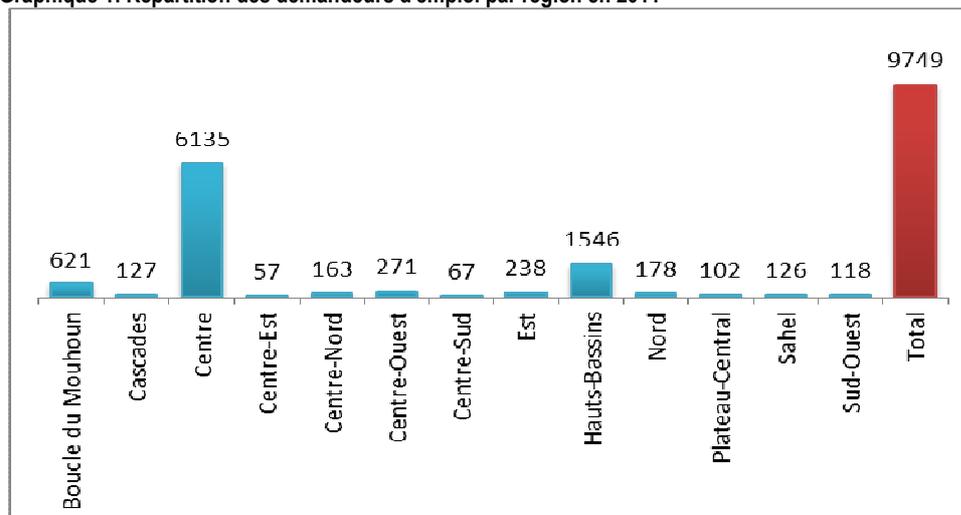
Pour contribuer à la lutte contre le chômage et la pauvreté, elle a mis en place un ensemble de dispositifs, d'appui et de conseils au profit de toutes les personnes à la recherche d'emploi (demandeurs d'emploi) et régulièrement inscrites en son sein. Toute chose qui permettra de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

L'analyse des demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE sera faite selon la région, le sexe, le niveau d'instruction, la tranche d'âge et le groupe de profession.

I.1.1 Demandeurs d'emplois enregistrés à l'ANPE selon la région

Les statistiques fournies par l'ANPE révèlent qu'au cours de l'année 2011, la structure a enregistré au total 9 749 demandeurs d'emplois sur toute l'étendue du territoire national. La répartition de ces demandeurs d'emploi par région montre clairement une grande disparité. En effet, la région du Centre a enregistré elle seule plus de la moitié des demandeurs d'emplois, soit 6 135 (62,93%) demandeurs d'emplois inscrits dans cette région. Elle est suivie de loin par les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun qui ont respectivement enregistré 1 546 (15,86%) et 621 (6,37%) demandeurs d'emplois. Les autres régions ont enregistré chacune moins de 300 demandeurs d'emplois au cours de la période.

Graphique 1: Répartition des demandeurs d'emploi par région en 2011



Source : DR/ANPE1

De la répartition des demandeurs d'emploi par région et par sexe il ressort une supériorité numérique des demandeurs d'emploi de sexe masculin par rapport à ceux de sexe féminin et ce, quelle que soit la région. En effet, en 2011, le nombre total des demandeurs d'emploi de sexe masculin enregistré à l'ANPE a été de 6 772 contre 2 977 demandeurs d'emploi de sexe féminin. C'est la région du Centre et celle des Hauts-Bassins qui ont enregistré plus de demandeurs d'emploi avec 3 970 hommes contre 2 165 femmes enregistrées dans la région du Centre et 1 164 hommes contre 382 femmes enregistrés dans la région des Hauts-Bassins.

Tableau 1 : Répartition des demandeurs d'emploi par région et par sexe en 2011

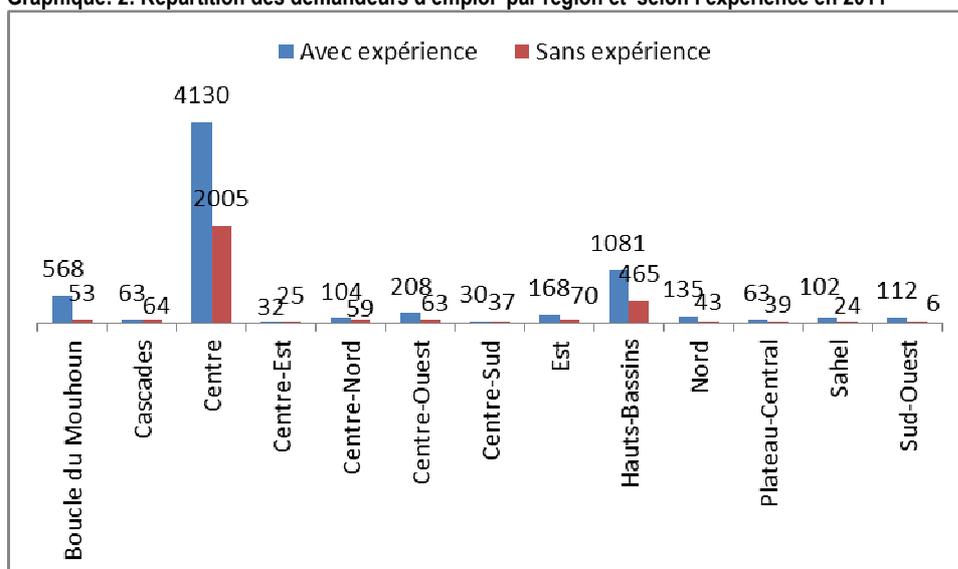
Région	Féminin	Masculin
Boucle du Mouhoun	40	581
Cascades	22	105
Centre	2165	3970
Centre-Est	10	47
Centre-Nord	56	107
Centre-Ouest	77	194
Centre-Sud	17	50
Est	66	172
Hauts-Bassins	382	1164
Nord	47	131
Plateau-Central	32	70
Sahel	35	91
Sud-Ouest	28	90
Total	2977	6772

Source : DR/ANPE

¹ DR/ANPE : Direction Régionale de l'Agence Nationale pour l'Emploi

Les données du graphique 2 permettent de constater que la majorité des demandeurs d'emploi enregistrés à l'ANPE durant l'année 2011 avait une expérience professionnelle. Ainsi, sur un effectif total de 9 749 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, 6 796 demandeurs d'emploi, soit 69,71% de l'ensemble des demandeurs d'emploi étaient nantis d'une expérience contre 2 953 demandeurs d'emploi, soit 30,29% du total des demandeurs d'emploi qui n'en disposait pas (sans expérience).

Graphique 2: Répartition des demandeurs d'emploi par région et selon l'expérience en 2011



Source: DR/ANPE

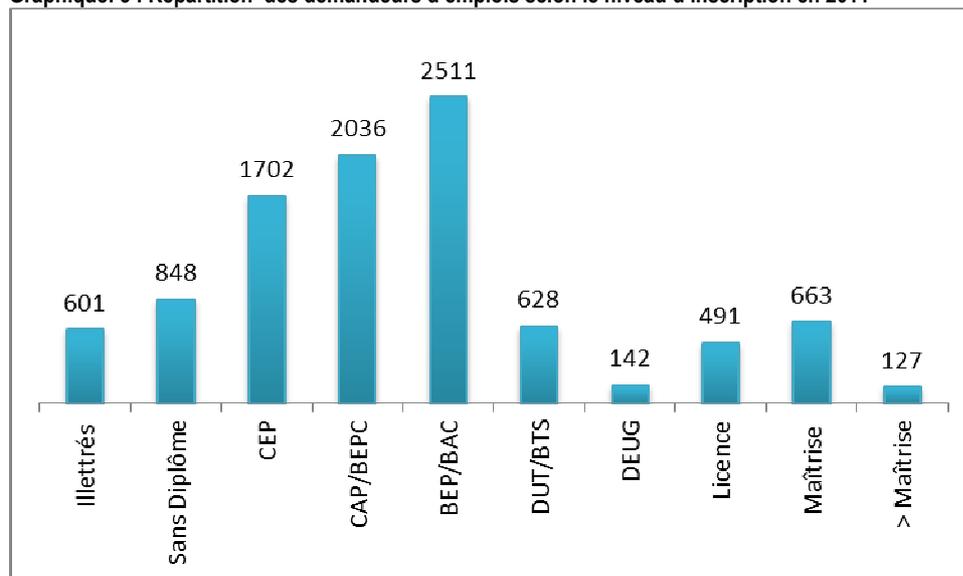
Les statistiques montrent que presque toutes les régions à l'exception de celles des Cascades et du Centre-Sud ont enregistré plus de demandeurs d'emploi avec une expérience.

Toutefois, les régions du Centre et des Hauts-Bassins ont été celles qui ont enregistré plus de demandeurs d'emplois avec expérience, soit respectivement 4 130 et 1 081 demandeurs d'emplois ayant une expérience enregistrés dans ces régions. Les régions sus-citées se révèlent également être celles qui ont enregistré le plus gros effectif de demandeurs d'emplois sans expérience, respectivement 2 005 et 465 demandeurs d'emplois sans expérience enregistrés dans ces dites régions.

I.1.2. Demandeurs d'emplois selon le niveau d'instruction

De l'analyse des données de la répartition des demandeurs d'emplois selon le niveau d'instruction en 2011, il ressort que la majorité des demandeurs d'emplois avait le niveau secondaire. En effet, sur un total de 9 749 demandeurs d'emploi enregistrés, 4 547 inscrits avaient un niveau secondaire (Correspondant aux demandeurs de niveau CAP/BEPC et BEP/BAC), soit 47% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Par ailleurs les demandeurs de niveau supérieur (DUT/BTS et plus) représentent 21% de l'effectif total.

Graphique 3 : Répartition des demandeurs d'emplois selon le niveau d'inscription en 2011

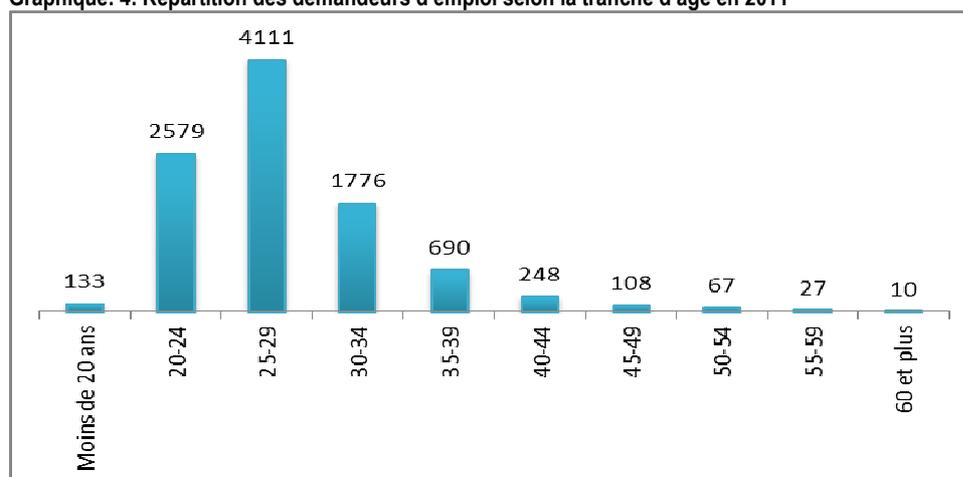


Source : DR/ANPE

I.1.3. Demandeurs d'emplois selon la tranche d'âge

Les demandeurs d'emplois enregistrés à l'ANPE au cours de l'année 2011 étaient essentiellement jeunes. Ainsi, 88% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, soit 8 599 demandeurs d'emploi avaient moins de 35 ans contre 1 150 (12%) demandeurs d'emploi qui étaient âgés de plus de 35 ans. Plus précisément, 4 111 demandeurs, soit 42% de l'effectif total des demandeurs d'emploi avaient un âge compris entre 25-29 ans, 2 579 (26%) demandeurs d'emploi étaient âgés de 20 à 24 ans, 1 776 (18%) demandeurs d'emploi avaient un âge compris entre 30-34 ans et 133 (1%) demandeurs d'emploi avaient moins de 20 ans.

Graphique 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la tranche d'âge en 2011



Source : DR/ANPE

I.1.4. Demandeurs d'emplois selon le groupe de profession

L'analyse par groupe de profession est nécessaire dans la mesure où la production de statistiques sur les professions doit être en harmonie avec les données collectées aussi bien sur le plan national que sur le plan international. La nomenclature utilisée dans le cadre de cet annuaire s'inspire de la Classification Internationale "Type des Professions (CITP-88) qui vise essentiellement trois grands objectifs. Cette classification aboutit à un système de classement et d'agrégation des données d'informations relatives aux professions que permettent de recueillir les recensements de population, les enquêtes statistiques et que recèlent les dossiers de l'administration.

Le premier objectif est de faciliter, à l'échelle internationale les communications au sujet des professions en mettant à la portée des statisticiens des différents pays.

Le deuxième objectif est de rendre possible la présentation des données internationales sur les professions sous une forme qui se prête aussi bien à la recherche qu'à la prise de décisions et aux initiatives d'actions concrètes dans certains cas précis, par exemple en ce qui concerne les migrations internationales et le placement.

Le troisième objectif est de servir de modèle aux pays qui entreprennent d'élaborer ou de réviser leur propre classification nationale de professions.

D'une manière générale, la classification par groupe de profession est représentée en une structure pyramidale comportant, au niveau d'agrégation le plus élevé, dix (10) grands groupes qui se subdivisent successivement en vingt-huit (28) sous-grands groupes, cent seize (116) sous-groupes et trois cent quatre-vingt-dix (390) groupes de base. Les dix grands groupes qui feront l'objet d'analyse dans le cadre de l'annuaire statistique sont numérotés de 0 à 9 que voici :

GROUPE 0 : Forces armées

GROUPE 1 : Membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration

GROUPE 2 : Professions intellectuelles et scientifiques

GROUPE 3 : Professions intermédiaires

GROUPE 4 : Employé de type administratif

GROUPE 5 : Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché

GROUPE 6 : Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche

GROUPE 7 : Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal

GROUPE 8 : Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage

GROUPE 9 : Ouvriers et employés non qualifiés

La plupart des demandeurs d'emplois enregistrés par l'ANPE au cours de l'année 2011 relèvent du groupe de profession 4, soit un effectif de 4 756 demandeurs d'emploi inscrits.

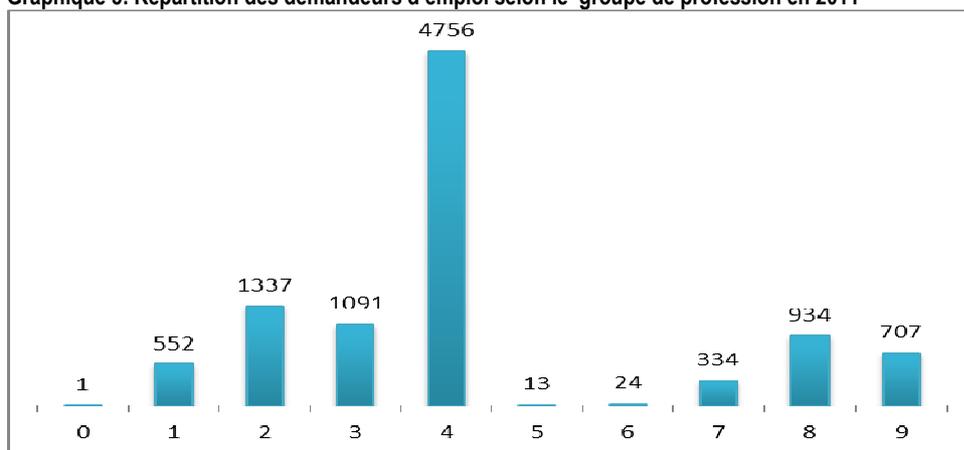
Le groupe 4 comprend les professions dont les tâches principales exigent pour leur accomplissement les connaissances et l'expérience qui permettent d'ordonner, de stocker, de soumettre à un traitement informatique et de rappeler des informations. Ces tâches consistent en travaux de secrétariat, en transcription sur machine de traitement de texte ou sur d'autres machines de bureau, en calculs et en enregistrement de données numériques et divers travaux de service à la clientèle².

Par ailleurs, 1 337 demandeurs d'emploi ont été enregistrés dans le groupe de profession 2. Le groupe 2 comprend les professions dont les tâches principales exigent pour leur accomplissement des connaissances professionnelle de haut niveau touchant les sciences physiques et les sciences de la vie ou les sciences sociales et les humanités⁴.

En outre, 1 091 demandeurs d'emploi ont été classés dans le groupe 3. "Le groupe 3 comprend les professions dont les tâches principales exigent pour leur accomplissement des connaissances techniques et une expérience d'une ou de plusieurs disciplines des sciences physiques et des sciences de la vie, ou des sciences sociales et des humanités⁴.

Le nombre de demandeurs d'emplois classés dans les autres groupes de profession que ceux mentionnés n'atteint pas 1 000.

Graphique 5: Répartition des demandeurs d'emploi selon le groupe de profession en 2011



Source : DR/ANPE

² CIP-88, Classification internationale type des professions

I.2. Caractéristiques des demandeurs d'emplois enregistrés par la Fonction Publique

La fonction publique est le premier bassin de prédilection des demandeurs d'emploi au Burkina Faso. Chaque année, le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale organise des concours directs d'entrée dans les écoles professionnelles.

Au titre de l'année 2011, on a enregistré 423 452 candidatures aux différents concours directs contre 390 518 en 2010 soit une progression de 8%. La plupart des demandeurs d'emplois (candidatures) s'orientent surtout dans les départements de la santé et de l'économie et des finances. Les effectifs enregistrés dans ces départements sont respectivement de 107 229 et 104 485. Les autres secteurs ministériels où la demande d'emploi est importante sont:

- L'éducation National et l'alphabétisation (53 441)
- l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (31 757) ;
- la Fonction Publique, Travail et sécurité sociale (28 958)

Tableau 2 : Répartition des inscrits au concours directs de la fonction publique par ministère en 2011

MINISTERES	NOMBRE DE CANDIDATS
SANTE	107 229
JUSTICE ET PROMOTION DES DROITS HUMAINS	5 407
ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE NATIONALE	13 459
MESS	5 529
ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	25 525
ADMINISTRATION TERRITORIALE, DECENTRALISATION ET SECURITE	31 757
RESSOURCES ANIMALES	8 545
AGRICULTURE ET HYDRAULIQUE	13 255
MENA	53 441
SPORTS ET LOISIRS	129
CULTURE ET TOURISME	9 800
COMMUNICATION	4 715
INFRASTRUCTURES ET DESENCLAVEMENT	2 588
FONCTION PUBLIQUE, TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	28 958
JEUNESSE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI	3 506
ECONOMIE ET FINANCES	104 485
PROMOTION DE LA FEMME	805
AFFAIRES ETRANGERES ET COOPERATION REGIONALE	4 319
Total	423 452

Source : Direction de recrutement de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat

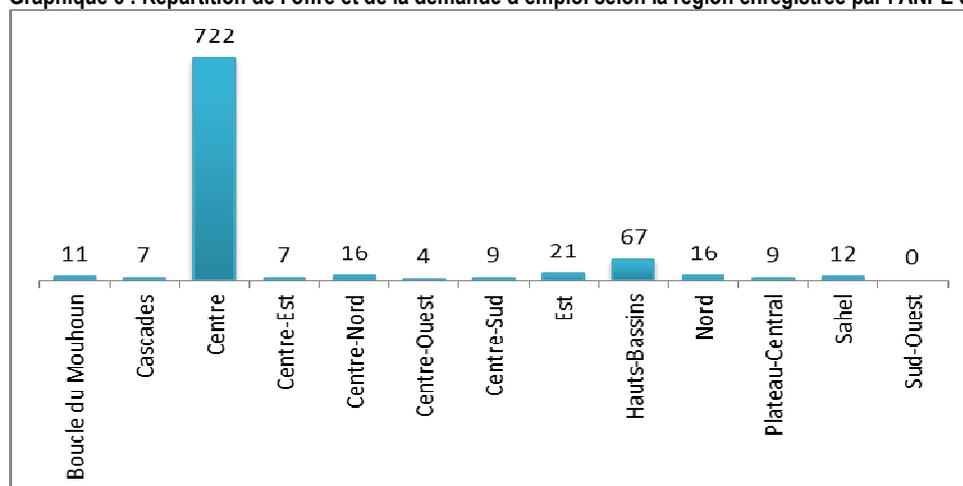
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES GLOBALES DES OFFRES D'EMPLOIS EN 2011

A l'instar des années passées les offres d'emplois en 2011 ont deux principales sources. D'un côté elles proviennent de l'administration publique et de l'autre, des entreprises privées. Trois canaux différents ont permis de cerner l'ensemble des offres d'emplois en 2011 dont ce document en fait une synthèse. Il s'agit de l'enregistrement des offres d'emplois par l'Agence Nationale Pour l'Emploi à travers ses représentations régionales, de la publication des postes d'emplois par la Fonction publique lors de ses recrutements par voie de concours et de l'exploitation de la base de données de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation, qui contient les offres d'emplois publiées dans la presse écrite.

II.1 Caractéristiques des offres d'emplois enregistrées à l'Agence Nationale Pour l'Emploi

Les offres d'emplois enregistrées par l'Agence Nationale Pour l'Emploi concernent exclusivement celles émanant des entreprises publiques ou privées ayant passé par l'ANPE pour le recrutement. La répartition de ces offres d'emplois selon la région montre une forte disparité. Sur les 901 offres d'emplois enregistrées, on note une forte concentration des offres dans la région du Centre. Ce constat s'explique par le fait que les entreprises publiques et privées sont plus basées dans la capitale et que la couverture dans les régions se fait à travers les annexes ou les représentations dont le fonctionnement nécessite moins de personnel. De façon chiffrée la région du Centre cumule plus de 80% des offres d'emplois enregistrées par l'ANPE en 2011. A l'opposée plusieurs régions ont faiblement enregistré des offres d'emplois au cours de la même période. La région du Sud-ouest a particulièrement bouclé l'année 2011 sans une seule offre d'emploi comme témoigne le graphique suivant.

Graphique 6 : Répartition de l'offre et de la demande d'emploi selon la région enregistrée par l'ANPE en 2011



Source : DR/ANPE

II.1.1. Offres d'emplois enregistrées par l'ANPE selon la région et la nature de l'offre

La prise en compte de la sécurité sociale du travailleur est un facteur de taille qui peut influencer sa décision de travailler et sa productivité. L'Agence Nationale Pour l'Emploi qui est la structure professionnelle du MJFPE dans l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi a bien compris cela en introduisant une des conditions de sécurité sociale, le contrat d'embauche, dans son activité de placement. Comme le décrit le tableau 3 ci-dessous, les offres d'emplois enregistrées par l'ANPE en 2011 sont réparties selon deux types de contrat. Il s'agit du Contrat à Durée Déterminée (CDD) et le Contrat à Durée Indéterminée (CDI). En quantifiant l'ensemble des offres enregistrées, les CDI sont plus représentés dans une proportion de 75,25% que les CDD.

Tableau 3 : Répartition des offres d'emploi par région et par la nature de l'offre en 2011

Région	Type de contrat		TOTAL
	CDD	CDI	
Boucle du Mouhoun	6	5	11
Cascades	7	0	7
Centre	153	569	722
Centre-Est	2	5	7
Centre-Nord	15	1	16
Centre-Ouest	3	1	4
Centre-Sud	0	9	9
Est	0	21	21
Hauts-Bassins	23	44	67
Nord	7	9	16
Plateau-Central	7	2	9
Sahel	0	12	12
Sud-Ouest	0	0	0
Total	223	678	901

Source : DR/ANPE

II.2. Caractéristiques des postes d'emplois enregistrées aux concours directs de la fonction publique

Revêtu d'un caractère transversal, la problématique de l'emploi concerne à la fois le secteur public et le secteur privé. Au niveau de l'administration publique c'est le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale qui est la structure chargée d'organiser les concours au profit des demandeurs d'emplois. Parallèlement dans le domaine privé, bien que leur but soit la maximisation du profit, les entreprises privées contribuent énormément à la création d'emplois pour les citoyens. En ce qui concerne particulièrement les emplois de la Fonction publique, le tableau 2 donne une synthèse chiffrée des postes d'emplois au cours de l'année 2011. On constate une répartition très irrégulière des postes à pourvoir par ministère et c'est le MENA et le MATDS qui s'offrent plus de postes avec respectivement 3 475 et 1 002 postes. De l'ensemble des données du tableau on peut estimer le taux

brut d'accès à la Fonction publique en 2011 à 1,85%. Ce taux reste faible pour produire un effet positif de réduction du chômage dans notre pays. Ainsi malgré l'engagement des autorités publiques pour la promotion de l'emploi des efforts et stratégies concrets doivent être déployés pour améliorer l'accessibilité à l'emploi.

Tableau 4: Répartition des postes d'emplois offerts aux concours directs par Ministère en 2011

MINISTERES	POSTES		
	A pourvoir	Pourvus	Non Pourvus
SANTE	720	720	0
JUSTICE ET PROMOTION DES DROITS HUMAINS	146	114	32
ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE NATIONALE	215	215	0
MESS	928	928	0
ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	155	155	0
ADMINISTRATION TERRITORIALE, DECENTRALISATION ET SECURITE	1 002	995	7
RESSOURCES ANIMALES	60	60	0
AGRICULTURE ET HYDRAULIQUE	110	110	0
MENA	3 475	3 475	0
SPORTS ET LOISIRS	20	20	0
CULTURE ET TOURISME	145	145	0
COMMUNICATION	52	52	0
INFRASTRUCTURES ET DESENCLAVEMENT	12	12	0
FONCTION PUBLIQUE, TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	246	246	0
JEUNESSE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI	80	80	0
ECONOMIE ET FINANCES	430	430	0
PROMOTION DE LA FEMME	15	15	0
AFFAIRES ETRANGERES ET COOPERATION REGIONALE	10	10	0
Total	7 821	7 782	39

Source : Direction de recrutement de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat

II.2.1. Répartition des contractuels et des fonctionnaires par ministère

En plus des nouveaux postes d'emplois évoqués plus haut pour l'année 2011, il est intéressant de faire une situation exacte de l'ensemble des postes d'emplois dans la Fonction Publique à une date donnée. Le tableau 5 dresse cela par ministère et par type d'agent de l'administration publique à la date du 31 décembre 2011. Avec un effectif de 115 575 agents publics au 31 Décembre 2011, la Fonction Publique burkinabè présente des limites évidentes dans l'accès à l'emploi des populations au regard de l'effectif des diplômés actifs que compte notre pays. Ainsi une meilleure planification du système de formation professionnelle peut paraître comme une alternative crédible pour faire reculer le chômage et la pauvreté des populations. Le personnel de l'administration publique se compose en 2011 de

fonctionnaires et de contractuels dans des proportions respectives et sensiblement proches de 50,80% et 49,20%. Ils assurent tous, permanemment ou temporairement la mission du service public dévolue à l'administration publique, au sein des services centraux et déconcentrés des administrations et institutions publiques.

Tableau 5 : Répartition des contractuels et des fonctionnaires au Burkina Faso au 31 Décembre par ministère

Ministères	Fonctionnaires	Contractuels	Ensemble
Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation	16 475	29 493	45 968
Ministère de la santé	8 624	12 842	21 466
Ministère de la sécurité	ND	ND	ND
Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation et de la sécurité	9 463	255	9 718
Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique	6 037	6 074	12 111
Ministère de l'économie et des finances	6 412	800	7 212
Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques	1 678	1 291	2 969
Ministère de la justice et de la promotion des droits humains	2 352	250	2 602
Ministère de l'environnement et du cadre de vie	1 556	80	1 636
Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale	872	1 491	2 363
Ministère de la culture, du tourisme	375	430	805
Ministère de la communication	430	579	1 009
Ministère des ressources animales	592	672	1 264
Ministère des affaires étrangères et de la coopération régionale	502	91	593
Ministère des infrastructures et du désenclavement	395	333	728
Ministère du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat	363	100	463
Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale	711	321	1 032
Ministère des transports poste et Economie numérique	385	168	553
Ministère des sports et loisirs	226	236	462
Ministère de l'habitat et de l'urbanisme	174	154	328
Ministère de la jeunesse et de l'emploi	167	224	391
Ministère de la promotion de la femme	95	138	233
Ministère de la défense et des anciens combattants	56	42	98
Ministère des mines, des carrières et de l'énergie	87	102	189
Ministère chargé des relations avec le parlement	33	29	62
Sous total 1	58 060	56 195	114 255
Conseil économique et social	171	40	211
Présidence du Faso	141	210	351
Premier ministère	131	91	222
Assemblée nationale	36	1	37
Inspection générale d'Etat (Autorité supérieure de contrôle de l'Etat)	29	24	53
Secrétariat général du Gouvernement-Conseil des ministres	37	42	79
Conseil constitutionnel	43	47	90
Cour des comptes	34	42	76

Médiateur du Faso	8	1	9
Cour de cassation	18	47	65
Conseil supérieur de la communication	21	35	56
Conseil d'Etat	12	35	47
Commission électorale nationale indépendante	10	2	12
Grande chancellerie	4	8	12
Sous total 2	695	625	1 320
Total	58 755	56 820	115 575

Source : Direction de recrutement de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat

II.3. Postes d'emplois publiés dans la presse écrite

La dernière source permettant de recueillir des postes d'emplois au cours de l'année 2011 est l'exploitation de la base de données de l'ONEF. En effet, les postes d'emplois publiés dans la presse écrite et diffusés quotidiennement à travers le site internet de l'ONEF sont également enregistrés dans une base de données par l'ONEF. Les statistiques de 2011 concernant ces postes d'emplois ont été résumées dans le tableau 6. Selon le lieu d'affectation, sur un ensemble de 5 666 postes d'emplois publiés en 2011, la région du Centre a enregistré 4 604 postes, soit plus de 81% des opportunités d'insertion. Ce constat traduit la forte concentration des structures bénéficiaires des recrutements dans la capitale. Dans la répartition disparate des postes d'emplois suivant les régions d'affectation, le Centre est suivi de très loin par le Centre-Nord et le Sahel qui comptent respectivement 196 et 153 postes. La présence d'entreprises extractives de grande taille dans ces deux régions peut être l'élément décisif qui les a permis de se distinguer des autres régions.

Tableau 6 : Répartition des postes d'emplois publiés dans la presse écrite par région d'affectation en 2011

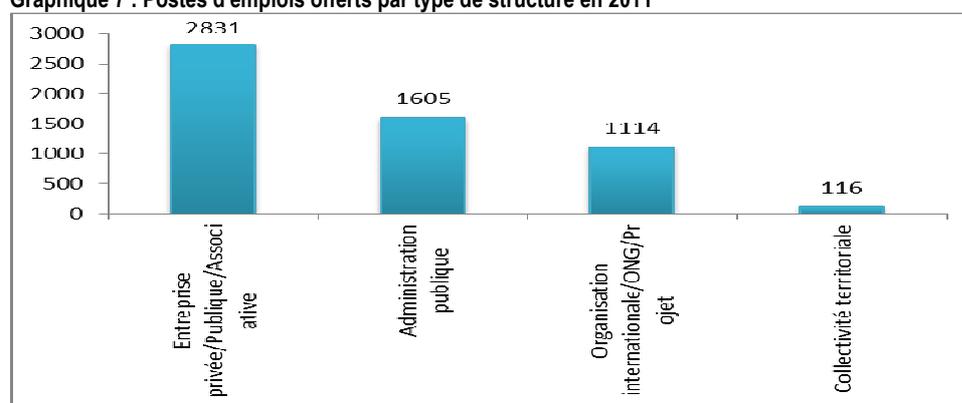
Région	Effectif
Boucle du Mouhoun	54
Cascades	21
Centre	4604
Centre-Est	49
Centre-Nord	196
Centre-Ouest	80
Centre-Sud	35
Est	95
Hauts-Bassins	65
Nord	38
Plateau central	52
Sahel	153
Sud-Ouest	53
Etranger	171
Total	5 666

Source : Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

La synthèse des postes d'emplois publiés dans la presse écrite par le graphique 7 montre qu'en 2011, plusieurs structures bénéficiaires de recrutement se sont impliquées.

Ces structures sont partitionnées en quatre groupes. Le premier groupe constitué par les entreprises publiques, privées et associatives est le plus pourvoyeur de postes d'emplois avec une contribution d'environ 50%. L'Administration publique représentant le second groupe participe à la création de postes d'emploi à hauteur de 28%. Les deux derniers groupes de structures ont offert environ 22% de postes d'emploi. Ces résultats montrent une fois de plus le caractère transversal de l'emploi qui fait intervenir plusieurs types de structures à la fois.

Graphique 7 : Postes d'emplois offerts par type de structure en 2011



Source : Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

En 2011, deux types de contrats ont caractérisé une partie des postes d'emplois diffusés par la presse écrite. Il s'agit du Contrat à Durée Déterminée (CDD) et du Contrat à Durée Indéterminée (CDI). Le contrat de travail à durée déterminée est le contrat dont le terme est précisé à l'avance par la volonté des deux parties. Il est d'une durée maximale de deux ans pour les nationaux et de trois ans pour les non nationaux. A l'inverse le contrat de travail à durée indéterminée est le contrat conclu sans précision de terme, sauf pour les travailleurs nationaux qui doivent s'installer hors du territoire national ou les non nationaux. Le type de contrat de la majeure partie des postes d'emplois (68%) n'a pas été explicitement précisé en 2011. Pour le reste, les postes d'emplois CDI représentent 19% de l'ensemble contre 13% pour les postes CDD.

Tableau 7 : Postes d'emplois offerts selon le type de contrat en 2011

Type de contrat	Effectif
CDI	1 069
CDD	762
Non précisé	3 835
Total	5666

Source : Observatoire National de l'Emploi et de la Formation

CHAPITRE III : LES STRUCTURES DE FINANCEMENT

Les statistiques disponibles sur les structures de financement concernent d'une part les fonds de promotion de l'emploi dont le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE), le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI), le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) et le Fonds National d'Appui aux travailleurs Déflatés et Retraités (FONA-DR), et d'autre part le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle (FAFPA). Ces différents fonds interviennent différemment dans la sphère économique conformément aux missions qui leurs sont dévolues.

III.1 Caractéristiques des financements de projets

Le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE) est un fonds mis en place par le gouvernement en vue d'octroyer des crédits de 1 500 000 FCFA à 10 000 000 FCFA à des promoteurs de petites et moyennes entreprises afin de promouvoir l'emploi et de lutter contre le chômage. Le FAPE octroie les crédits à des taux de 8% pour les activités agropastorales, 10% pour l'artisanat et 12% pour le commerce et les services.

Le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) est un programme étatique d'aide à l'emploi visant à promouvoir l'auto-emploi dans le secteur informel et à contribuer à la lutte contre le chômage et la pauvreté à travers l'octroi de microcrédits aux promoteurs de microprojets. Il octroie des crédits d'un montant variant entre 500 000 FCFA et 1 500 000 FCFA à un taux de 10% pour les projets agropastoraux et 13% pour les autres types d'activités. Quel que soit leur secteur d'activité, les personnes handicapées bénéficient d'un taux débiteur de 4%.

Le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) est une innovation du Gouvernement visant à réduire la pauvreté, le chômage et le sous-emploi des jeunes aussi bien en milieu urbain que rural à travers la formation, le financement et l'encadrement des jeunes promoteurs. Le FAIJ octroie des crédits d'un montant variant entre 200 000 FCFA et 2 000 000 FCFA.

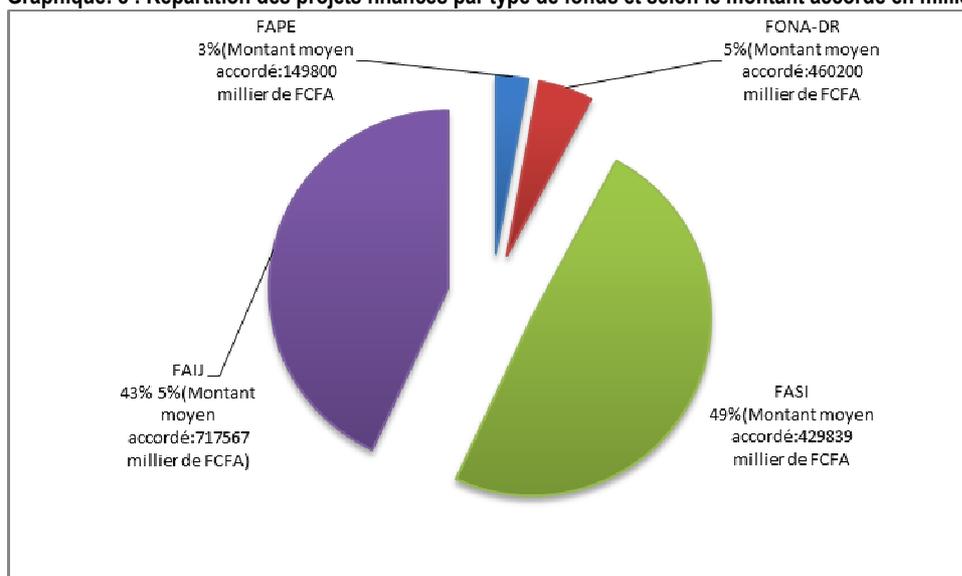
Le Fonds National d'Appui aux Travailleurs Déflatés et Retraités (FONA-DR) est né de la restructuration en 2007 du Programme National d'Appui à la Réinsertion des Travailleurs Déflatés (PNAR-TD) créé en 1991. Il a pour rôle d'aider les travailleurs déflatés touchés par les différentes mesures de restructuration, ainsi que les retraités qui le souhaitent, à accroître leur aptitude et leur capacité à réintégrer la vie active et ce, au moyen d'actions de formation et de financement de leurs projets d'auto-emploi. Ce fonds octroie des crédits de 10 000 000 FCFA au maximum, sur une durée maximum de 5 ans à des taux d'intérêt de 10%.

III.1.1 Répartition des projets financés et des montants accordés par région

Au cours de l'année 2011, un montant de 1 757 406 000 FCFA a été accordé par les quatre (04) structures à savoir le FAPE, le FASI, le FAIJ et le FONA-DR pour financer cumulativement 2 104 projets.

Au regard des informations recueillies auprès de ces fonds, il ressort que le FASI seul a financé près de la moitié des projets. Ainsi, 49% du total des projets ont été financés par ce fonds, avec un montant accordé de 429 839 000 FCFA. A la suite de ce fonds, vient le FAIJ avec un montant accordé de 717 567 000 FCFA, pour 43% du total des projets financés. Par ailleurs, ces deux (02) fonds à eux seuls totalisent 92% de l'ensemble des projets financés en 2011, avec un montant global accordé de 1 147 406 000 FCFA. Les interventions du FONA-DR et du FAPE n'ont concerné respectivement que 5% et 3% de l'ensemble des projets financés.

Graphique 8 : Répartition des projets financés par type de fonds et selon le montant accordé en millier



Source : FASI, FAPE, FONA-DR, FAIJ

Les régions du Centre et des Hauts Bassins ont le plus bénéficié de l'intervention de ces fonds. En effet, le FASI et le FAIJ ont le plus financé les projets dans la région du Centre avec respectivement 361 et 314 projets. Quant à la région des Hauts Bassins, les interventions du FASI et du FAIJ ont concerné respectivement 307 et 216 projets financés. (Tableau 8).

Par ailleurs, il faut noter que pour l'année 2011, le FAPE n'est pas intervenu dans les régions des Cascades, du Nord et du Sahel. Par contre, les trois (03) autres structures que sont le FASI, le FAIJ et le FONA-DR ont couvert toutes les régions du pays, mais à des degrés divers.

Tableau 8 : Répartition des financements par région, type de fonds et selon le montant accordé en millier

Régions	Nombre de projets financés				Montant total accordé (millier)			
	FAPE	FONA-DR	FASI	FAIJ	FAPE	FONA-DR	FASI	FAIJ
Boucle du Mouhoun	1	1	55	49	1 500	3 000	26200	34570
Centre Est	1	4	6	93	1 500	16 500	1 800	75 561
Centre Sud	3	4	56	26	4 500	11 000	21 275	18 422
Hauts Bassins	8	18	307	216	22 500	57 200	113 749	159 242
Nord	0	1	49	5	0	10 000	17 335	5107
Plateau Central	5	2	41	33	9 000	5 200	14 975	20836
Sud Ouest	3	1	20	1	5 000	3 000	6 950	700
Cascades	0	9	33	24	0	28 250	14 850	14117
Centre	26	43	361	314	85 300	243 100	163 455	261483
Centre Nord	7	12	39	49	10 500	51 300	14 875	43146
Centre Ouest	5	6	39	20	6 500	18 650	18 825	14778
Est	2	1	13	75	3 500	10 000	11 550	68 905
Sahel	0	1	15	1	0	3 000	4 000	700
TOTAL	61	103	1 034	906	149 800	460 200	429 839	717 567

Source : FASI, FAPE, FONA-DR, FAIJ

Les ratios crédits octroyés par projets financés révèlent que le FAPE octroie en moyenne 2 455 738 FCFA par projet, le FONA-DR 4 467 961 FCFA en moyenne par projet, le FASI 415 705 FCFA par projet, et le FAIJ octroie en moyenne 792 017 FCFA par projet financé. L'analyse faite de ces ratios montre que les crédits moyens octroyés par projet par le FAPE, le FONA-DR et le FAIJ ont respecté leurs fourchettes respectives de financement. Par contre, les crédits moyens octroyés par projet par le FASI (415 705 FCFA) sont en deçà du montant plancher fixé par ce fonds qui est de 500 000 FCFA. Ainsi, plusieurs projets financés par le FASI en 2011 ont bénéficié de crédits inférieurs à son seuil minimum de financement.

III.1.2. Financement des projets par secteur d'activité

La répartition des projets financés par le FAPE, le FASI et le FONA-DR selon le secteur d'activité en 2011 indique que ces fonds ont financé au total 1 198 projets dans sept (07) secteurs d'activité économique à savoir : le commerce général, l'agropastoral, la construction immobilière, la restauration et prestation de service, l'artisanat de production, l'artisanat de service et l'artisanat d'art.

En considérant les projets financés globalement par l'ensemble des fonds, on remarque que la plupart des activités financées concernent le commerce général. En effet, 797 projets financés (soit 66,5%) concernent des activités de commerce général. Par contre, lorsqu'on considère l'intervention par fonds, on se rend compte que la majorité des projets financés par le FAPE et le FONA-DR concernent l'activité agropastorale. C'est sans doute l'intervention très remarquable du FASI, orientée vers les activités de commerce général, qui a tiré la tendance générale des interventions des fonds vers cette dernière

activité. Par ailleurs, cette tendance générale pourrait être influencée par les données des financements du FAIJ, si celles-ci étaient disponibles selon le secteur d'activité.

Tableau 9 : Répartition des projets financés par le FAPE, FONA-DR, FASI selon le secteur d'activité économique en 2011

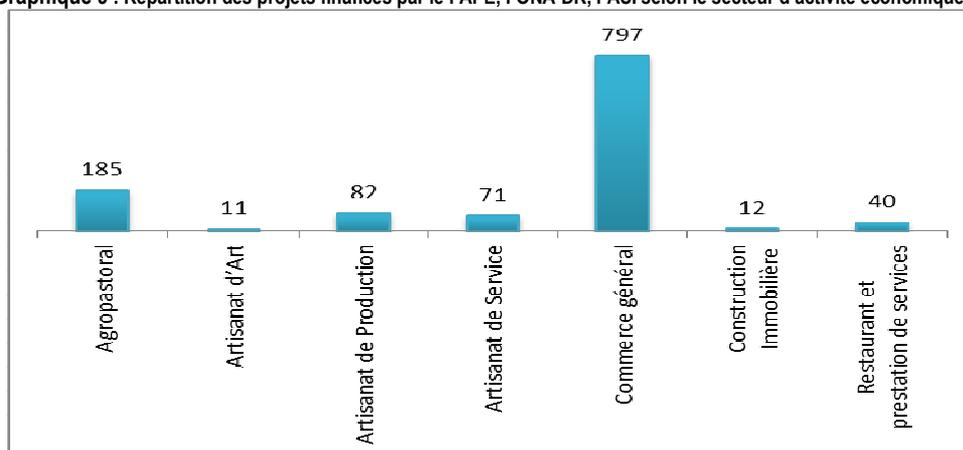
Secteur d'activité	FAPE	FONA-DR	FASI	FAIJ	Total
Agropastoral	23	45	117	nd	185
Artisanat d'Art	0	0	11	0	11
Artisanat de Production	9	1	72	0	82
Artisanat de Service	4	0	67	0	71
Commerce général	15	18	764	0	797
Construction Immobilière	9	0	3	nd	12
Restaurant et prestation de services	1	39	0	nd	40
Total	61	103	1034	0	1198

Source : FASI, FAPE, FONA-DR, FAIJ

Les trois fonds (FAPE, FASI, FONA-DR), pris individuellement, n'ont pas intervenu dans certains secteurs d'activité. Ainsi, au cours de l'année 2011, le FAPE n'a financé aucun projet d'artisanat d'art. Le FONA-DR également n'a financé aucun projet d'artisanat d'art, d'artisanat de service ou de construction immobilière. Le FASI, quant à lui, n'a connu d'intervention pour les projets de restauration et de prestation de service.

La tendance générale des interventions de l'ensemble des fonds selon le secteur d'activité est illustrée par le graphique 9 ci-dessous.

Graphique 9 : Répartition des projets financés par le FAPE, FONA-DR, FASI selon le secteur d'activité économique en 2011



Source : FASI, FAPE, FONA-DR

III.2. Emplois nouveaux et consolidés par structure de financement

III.2.1. Situation des emplois nouveaux créés par l'intervention des fonds

Au cours de l'année 2011, on note que 2 114 emplois nouveaux ont été créés par l'ensemble des structures de financement. On constate également que la tendance des emplois nouveaux créés est à la baisse par rapport à 2010 (6 588 emplois nouveaux créés).

Le FAIJ est la structure de financement qui a contribué à la création de la majorité des emplois nouveaux, avec 906 emplois nouveaux créés (soit environ 43%). Cela révélerait le fait que les jeunes s'orientent davantage dans les projets d'entreprises ou d'emplois indépendants. Cet engouement est à encourager par les autorités burkinabè à travers la mise en place des conditions favorables à la promotion de l'entrepreneuriat ; toute chose qui contribue à lutter contre le chômage des jeunes. Pour les autres structures de financement, on dénombre 598 emplois nouveaux créés par le FONA-DR, 316 par le FAPE et 294 par le FASI.

Du tableau 10, il ressort que les emplois nouveaux créés en 2011 sont relativement plus importants dans les régions du Centre et des Hauts Bassins qui enregistrent respectivement 727 et 425 emplois. Ces deux (02) régions cumulent ainsi à elles seules environ 54,5% de l'ensemble des emplois nouveaux créés au plan national. Pour chacune des autres régions, les emplois nouveaux créés atteignent à peine 200 emplois.

Dans certaines régions, on n'a pas enregistré en 2011 de nouveaux emplois créés par le FAPE et le FASI. Il s'agit des régions du Centre-Est, du Centre-Nord et de l'Est pour le FAPE et des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre-Est, de l'Est et du Sahel en ce qui concerne le FASI.

Tableau 10 : Répartition des emplois nouveaux créés l'intervention des fonds en 2011 par région

Régions	Emplois nouveaux			
	FAPE	FONA-DR	FASI	FAIJ
Boucle du Mouhoun	12	3	0	49
Centre Est	0	20	0	93
Centre Sud	17	19	48	26
Hauts Bassins	1	89	119	216
Nord	47	10	15	5
Plateau Central	6	10	7	33
Sud Ouest	3	6	8	1
Cascades	154	34	0	24
Centre	28	319	66	314
Centre Nord	0	46	22	49
Centre Ouest	45	31	9	20
Est	0	8	0	75
Sahel	3	3	0	1
TOTAL	316	598	294	906

Source : FASI, FAPE, FONA-DR, FAIJ

III.2.2. Situation des emplois consolidés suite à l'intervention des fonds

En 2011, on note que 4 541 emplois ont été consolidés par l'ensemble des structures de financement. Ce qui est en légère hausse par rapport aux emplois consolidés enregistrés au cours de l'année 2010

(4 390 emplois consolidés). Pour chacune des structures de financement, on dénombre 2 242 emplois consolidés par le FASI, 2 246 par le FAIJ et 53 par le FAPE. En dehors des emplois nouveaux qu'il a créés, les interventions du FONA-DR n'ont permis de consolider aucun emploi en 2011. Ainsi, les financements du FAIJ et du FASI ont permis à eux seuls de consolider plus de 98% de l'ensemble des emplois consolidés par les quatre (04) fonds.

Au niveau régional, les effectifs les plus élevés des emplois consolidés se retrouvent dans les régions du Centre et des Hauts Bassins. En effet, le FASI et le FAIJ ont permis de consolider respectivement 742 et 536 emplois dans la région des Hauts Bassins, contre 737 et 779 dans la région du Centre. Par ailleurs, la totalité des emplois consolidés (53 emplois) par le FAPE sont enregistrés dans la région du Centre.

Tableau 11: Répartition des emplois consolidés par l'intervention des fonds par région

Régions	Emplois consolidés			
	FAPE	FONA-DR	FASI	FAIJ
Boucle du Mouhoun	0	0	119	121
Centre Est	0	0	14	230
Centre Sud	0	0	92	65
Hauts Bassins	0	0	742	536
Nord	0	0	103	12
Plateau Central	0	0	105	82
Sud Ouest	0	0	40	2
Cascades	0	0	78	59
Centre	53	0	737	779
Centre Nord	0	0	79	122
Centre Ouest	0	0	73	50
Est	0	0	27	186
Sahel	0	0	33	2
TOTAL	53	0	2242	2246

Source : FAPE, FASI, FAIJ, FONA-DR

III.3. Caractéristiques des bénéficiaires des interventions du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage

Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) est une structure publique, chargée de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de formation professionnelle initiale, continue et d'apprentissage.

Il vise à appuyer et soutenir les initiatives des opérateurs de formation professionnelle ainsi que les actions individuelles et collectives de formation rapide à finalité d'emploi.

C'est dans cette dynamique que le fonds a intervenu dans toutes les régions du pays et ce, dans différents domaines de formation au cours de l'année 2011.

III.3.1 Bénéficiaires du FAFPA par région et par sexe

La répartition des bénéficiaires du FAFPA par sexe en 2011 montre clairement une supériorité numérique des bénéficiaires de sexe féminin par rapport à ceux de sexe masculin. En effet, sur un ensemble de 3 955 bénéficiaires, on note que 2 526 (64%) femmes et 1 429 (36%) hommes ont bénéficié de l'intervention du fonds au cours de la période.

Tableau 12: Répartition des bénéficiaires du FAFPA par région, sexe et le montant obtenu en 2011

REGIONS	MONTANT OBTENU	EFFECTIF DES BENEFICIAIRES		
		Homme	Femme	Total
Boucle du Mouhoun	8 836 775	5	110	115
Cascades	15 467 832	24	158	182
Centre	3 461 500	2	48	50
Centre Est	38 092 396	283	496	779
Centre Nord	14 177 033	58	131	189
Centre Ouest	538 250	21	9	30
Centre Sud	4 526 249	14	66	80
Est	13 301 796	225	80	305
Hauts Bassins	35 318 156	276	249	525
Nord	1 920 822	13	0	13
Plateau Central	55 568 918	301	570	871
Sahel	34 215 449	207	481	688
Sud Ouest	3 559 600	0	128	128
TOTAL	228 984 776	1 429	2 526	3 955

Source : FAFPA

Quant à la répartition des bénéficiaires par région, il est à noter que c'est la région du Plateau-Central qui a enregistré le plus de bénéficiaires du FAFPA, soit 871 bénéficiaires dont 301 hommes et 570 femmes. A la suite de cette région viennent les régions du Centre-Est et du Sahel avec dans l'ordre 779 et 688 bénéficiaires.

Le montant total des prestations a été évalué à 228 984 776 FCFA dont 57 246 194 FCFA (25%) de contribution des bénéficiaires.

III.3.2. Les types de formations financées par le FAFPA

Le FAFPA finance différents types de formation, en l'occurrence la formation par apprentissage, le perfectionnement des artisans et la formation continue en entreprise. En 2011, les chiffres indiquent

particulièrement que le fonds a plus intervenu dans le perfectionnement des artisans avec plus de 46% des bénéficiaires. Par rapport à l'intervention du FAFPA en 2011, la formation par apprentissage et le perfectionnement ont concerné plus de 89% des bénéficiaires.

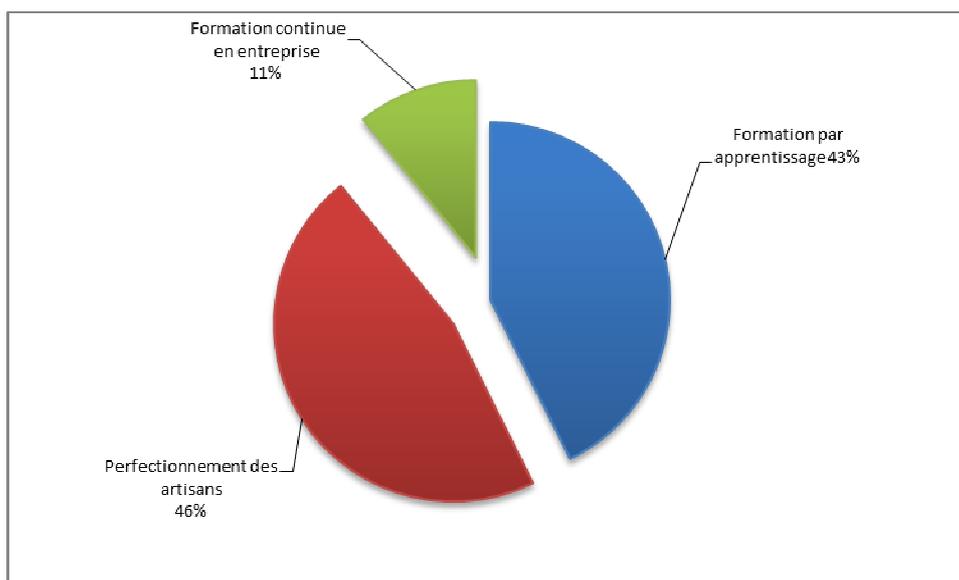
Tableau 13 : Répartition des bénéficiaires du fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage selon le type de formation

TYPE DE FORMATION	EFFECTIF DES BENEFICIAIRES		TOTAL	MONTANT OBTENU
	Homme	Femme		
FORMATION PAR APPRENTISSAGE	216	1 472	1 688	81 692 128
PERFECTIONNEMENT DES ARTISANS	843	996	1 839	111 886 456
FORMATION CONTINUE EN ENTREPRISE	370	58	428	35 406 192
TOTAL	1 429	2 526	3 955	228 984 776

Source : FAFPA

La part contributive des bénéficiaires s'est élevée à 27 971 614 FCFA pour le perfectionnement des artisans, à 20 423 032 FCFA pour la formation par apprentissage et à 8 851 548 FCFA pour la formation continue en entreprise.

Graphique : 10 : Proportion des bénéficiaires du FAFPA selon le type de formation



Source : FAFPA

CHAPITRE IV : LES ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Ce chapitre se propose de présenter la situation des mouvements et associations de jeunesse au Burkina Faso.

Selon le lexique sur la jeunesse, est considéré comme mouvement de jeunesse, toute structure de jeunesse à dimension internationale, régionale ou nationale qui s'organise autour d'un projet socio-éducatif et d'un système de valeurs universelles. Le type de mouvement de jeunesse qui fera l'objet d'analyse dans le présent annuaire porte sur l'association de jeunesse. Partant du même lexique de jeunesse mentionné plus haut, est considérée comme association de jeunesse, toute organisation œuvrant pour la promotion des jeunes. Elle peut être créée, composée et dirigée ou non par les jeunes, par opposition à l'association de jeunes qui est une organisation créée, composée et dirigée par des jeunes de 15 à 35 ans et qui mènent des activités à but non lucratif conformément à la loi 10/92/ADP du 15 décembre 1992. Il existe de ce fait plusieurs types d'associations de jeunesse dont l'association déclarée ou non.

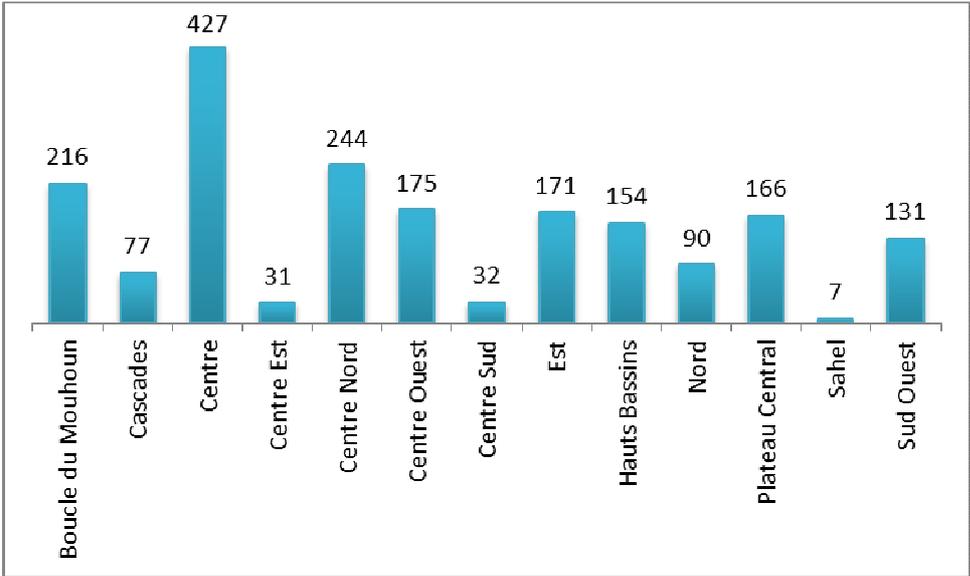
L'association de jeunesse déclarée est de ce fait, celle qui fait l'objet de déclaration et qui détient un récépissé de reconnaissance juridique ou récépissé de déclaration d'existence délivré soit par le Ministère chargé de l'administration territoriale, soit par un Haut-commissaire. C'est ce cas d'association de jeunesse qui fera l'objet de notre analyse dans ce document.

En 2007, 1 919 associations de jeunesse ont été dénombrées dans l'ensemble des treize régions du Burkina Faso. En 2008, ce chiffre est passé à 2 378 associations de jeunesse, soit une nette augmentation de 459 associations. On note toutefois une régression de cet effectif en 2009 qui se chiffre à 2 232. En 2010, on dénombrait 1 690 associations de jeunesse.

En 2011, l'effectif des associations de jeunesse s'élève à 1 921, soit une hausse de 231 associations par rapport à 2010. Le plus grand nombre de ces associations se situe dans la région du Centre (427), ensuite les régions du Centre-Nord (244) et de la Boucle du Mouhoun (216). En revanche, il existe quelques régions où l'on a enregistré très peu d'associations. Il s'agit des régions du Centre-Sud avec 32, de la région du Centre-Est avec 31 et de la région du Sahel avec 7 associations de jeunesse pour l'année 2011.

En général, la baisse globale des statistiques de jeunesse peut trouver son explication dans les difficultés souvent mentionnées par les directions de jeunesse pour le suivi des associations dues au manque de moyens logistiques.

Graphique 11 : Répartition des associations de jeunesse par région en 2011



Source : DRJFPE

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Libellés	Indicateurs				
	2007	2008	2009	2010	2011
Demandes d'emplois totales enregistrées par l'ANPE	6315	9 594	10 358 (non compris la région du Sud-Ouest)	10 081	9 749
Demandes d'emplois enregistrées dans la région du Centre	3681	5 200	6 198	6 553	6 135
Offres d'emplois totales enregistrées par l'ANPE	669	785	1 014 (non compris la région du Sud-Ouest)	1 159	901
Nombre de candidats aux concours directs de la Fonction Publique	312 704	307056	362 826	390 518	423 452
Nombre de postes à pourvoir	8 720	8522	7 474	7 653	7 821
Nombre de postes pourvus	8 685	8488	7 420	7 550	7 782
Nombre de postes non pourvus	35	39	54	103	39
Nombre de contractuels de l'Etat	33 846	37 740	42 715	50 556	56 195
Nombre de fonctionnaires de l'Etat	52 333	55 620	55 891	57 170	58 060
Nombre d'associations de jeunesse enregistrées	1 919	2387	2 232	254	1 921
Nombre de bénéficiaires du FAFPA	2493	2 895	3 084	2005	3 955
Nombre de projets financés par le FAPE	124	82	3 084	141	61
Nombre de projets financés par le FASI	1645	822	1 330	1244	1 034
Nombre de projets financés par le FAIJ	NA	614	1 297	1297	906
Nombre de projets financés par le FONADR	39	25	42	95	103
Nombre d'emplois nouveaux créés par le FASI	397	202	288	256	294
Nombre d'emplois nouveaux créés par le FAPE	174	82	234	167	316
Nombre d'emplois nouveaux créés par le FONADR	203	151	229	261	598
Nombre d'emplois nouveaux créés par le FAIJ	NA	620	1 297	5 904	906
Nombre d'emplois consolidés par le FASI	3842	1892	3 035	2 922	2 242
Nombre d'emplois consolidés par le FAPE	323	312	441	307	53
Nombre d'emplois consolidés (emplois indirects) par le FAIJ	0	2 251	3 891	-	2246
Nombre d'emplois consolidés par le FONADR	28	18	72	121	0

STRUCTURES IMPLIQUEES

Les structures impliquées dans l'élaboration de l'annuaire statistique 2011 sont :

1. Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale (DEP/MFPTSS) ;
2. Directions Régionales de l'Agence Nationale pour l'Emploi (DR/ANPE) ;
3. Directions Régionales de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (DRJFPE) ;
4. Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) ;
5. Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE) ;
6. Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) ;
7. Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) ;
8. Fonds National d'Appui aux travailleurs Déflatés et Retraités (FONA-DR) ;
9. Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ;
10. Sous-Programme Augmentation de Revenus et Promotion de l'Emploi Dégcent en faveur des femmes et des jeunes (PARPED).